

# Réunion département MIASHS (réunion des EC permanents uniquement)

**8 avril 2021 – par visioconférence**

# Présence

- Présents : Damien Pellier , Frédérique Brenet, Jérôme David, Sonia Kandel, Salim Kobeissi, Alain Latour , Benoît Lemaire, Jérôme Gensel, Manuel Atencia, Pierre Blarre, Aya Dakdouki
- Excusés : Julie Dugdale, Julien Grépat
- Absents: Jean-Michel Adam, Daniel Bardou, Mustapha Rachdi

# Ordre du jour

- 
1. Point sur les postes
  2. Relations avec la FEG
  3. Informations diverses

# Postes

- Poste ORE math : ouverture de commission de recrutement car doutes sur le renouvellement de Julien Grépat
- Poste informatique JMA : 59 candidatures, demain on reçoit les retours sur la mutation « prioritaire » et sur les 3 demandes de dispense de qualification

# Relations avec la FEG

- Réunion le 2 avril 2021
- Les accords au niveau financier seront laissés en attente jusqu'à l'élection d'un directeur/trice d'UFR
- Proposition de changement de l'article 2 de la convention FEG-SHS car ils veulent plus d'implication au niveau du pilotage de la Licence MIASHS
  - discussion sur la notion de « parité » dans le cadre de la gouvernance
  - définir notion de « pilotage »

## Relations avec la FEG

### Article 2 : Responsabilité et pilotage

- Texte actuel

La responsabilité de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignants, l'un nommé par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'UFR SHS.

Un comité de pilotage est constitué par 4 enseignants référents (dont les deux responsables de la licence) pour chacune des 4 disciplines principalement enseignées dans la licence MIASHS (Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives, Sciences Economiques).

Le rôle du comité de pilotage est d'orienter et de faire évoluer le programme pédagogique de la licence MIASHS.

# Relations avec la FEG

## Article 2 : Responsabilité et pilotage (Proposition FEG du 2 avril 2021)

La responsabilité pédagogique de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignant.e.s, l'un.e nommé.e par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'UFR SHS. Chacun.e assure la responsabilité, respectivement du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Économiques (MISÉ) et du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives (MISC).

Le comité de pilotage (possiblement, la composition paritaire pourrait plutôt concerner un comité de suivi concrétisant les liens institutionnels entre FEG et SHS) de la licence MIASHS est constitué paritairement par des représentant-e-s des deux composantes. Sa composition inclut :

- Quatre enseignants référents, dont les deux responsables pédagogiques de la licence sus-mentionné.e.s. Au total, ils-elles doivent être issu.e.s des quatre disciplines principalement enseignées dans la licence MIASHS (Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives et Sciences Économiques).
- La directrice ou le directeur du département MIASHS.
- La directrice ou le directeur du département de premier cycle de la Faculté d'Économie.
- Deux enseignant.e.s de la FEG impliqué.e.s dans les enseignements de la filière MIASHS qui seront nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ.

Le rôle du comité de pilotage est d'orienter et de faire évoluer le programme pédagogique de la licence MIASHS. (ce comité de pilotage pédagogique conserverait ce rôle avec une composition liée au poids des disciplines. Il serait distinct du comité de suivi qui aurait une autre composition, paritaire, et un autre périmètre de compétences décisionnelles. En particulier, se prononcer chaque année sur le RDE de la licence, les capacités d'accueil, le point financier, etc). Il se réunit au minimum une fois par année pédagogique.

Enfin, les jurys de la licence MIASHS comprennent les quatre enseignant.e.s référent.e.s sus-mentionné.e.s ainsi que deux enseignant.e.s de sciences économiques de la licence, nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ. Ils sont co-présidés par les responsables pédagogiques des deux parcours.

# Relations avec la FEG

- Si pas de « parité », FEG évoque l'idée de limiter l'accès en parcours ECO  
→ effectifs 2020-21: 1/3 COG, 2/3 ECO
- Proposition de deux comités (pas clair dans le texte proposé par la FEG) :
  - 1. Comité de pilotage** : chargé des aspects pédagogiques  
→ inclusion de tous les volets pédagogiques : Mathématiques, Informatique, enseignement transversal (ET), Sciences Cognitives et Sciences Économiques  
→ définition du nombre de parties à discuter :  $\frac{1}{4}$  (actuellement),  $\frac{1}{5}$  (si ET considéré),  $\frac{1}{8}$  (si proportion stricte de la maquette)
  - 2. Comité de suivi** : chargé des aspects financiers et politiques  
→ parité avec la FEG: 50% (FEG), 50% (SHS)
- Département MIASHS : proposer un texte  
→ Frédérique Brenet proposera un texte lors de la prochaine réunion

# Relations avec la FEG

## Article 2 : Responsabilité et pilotage (Proposition Sonia 8 avril 2021)

La **responsabilité pédagogique** de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignant.e.s, l'un.e nommé.e par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'UFR SHS. Chacun.e assure la responsabilité, respectivement du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Économiques (MISÉ) et du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives (MISC).

Le **comité de pilotage** de la licence MIASHS est constitué par **un enseignant-e représentant chacun des ses volets pédagogiques: Mathématiques, Informatique, enseignement transversal, Sciences Cognitives et Sciences Économiques**. Sa composition inclut :

- **Cinq** enseignants référents, dont les deux responsables pédagogiques de la licence sus-mentionné.e.s. Au total, ils-elles doivent être issu.e.s des ~~quatre~~ disciplines principalement enseignées dans la licence MIASHS (Mathématiques, Informatique, **enseignement transversal (anglais, méthodologie, etc)**, Sciences Cognitives et Sciences Économiques.
- La directrice ou le directeur du département MIASHS.
- La directrice ou le directeur du département de premier cycle de la Faculté d'Économie.
- ~~Deux enseignant.e.s de la FEG impliqué.e.s dans les enseignements de la filière MIASHS qui seront nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ.~~

Le rôle du comité de pilotage est d'orienter et de faire évoluer le programme pédagogique de la licence MIASHS. ~~(ce comité de pilotage pédagogique conserverait ce rôle avec une composition liée au poids des disciplines. Il serait distinct du comité de suivi qui aurait une autre composition, paritaire, et un autre périmètre de compétences décisionnelles. En particulier, se prononcer chaque année sur le RDE de la licence, les capacités d'accueil, le point financier, etc).~~ Il se réunit au minimum une fois par année pédagogique.

Enfin, **les jurys de la licence** MIASHS comprennent les **cinq** enseignant.e.s référent.e.s sus-mentionné.e.s ~~ainsi que deux enseignant.e.s de sciences économiques de la licence, nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ~~. Ils sont co-présidés par les responsables pédagogiques des deux parcours.

# Informations diverses

- Retour très positif de la part des étudiants concernant leur intervention lors de la dernière réunion

- Message de la part de Geneviève Gaude:

"Les CC en présentiel ne sont pas possibles jusqu'à la fin du confinement sauf si il s'agit de CC en petits groupes (TD et TP). Pour celles et ceux qui ont déjà fait des CC je vous remercie de m'envoyer vos notes pour que je ne me retrouve pas avec toutes les notes à rentrer d'un seul coup"

Centralisation des demandes de présentiel par année pour les CC :

L3 : Jérôme David

L2 : Benoît Lemaire

L1 : Frédérique Brenet

- Constitution du groupe de travail UFR en cours, feuille de route : conseil d'UFR à 15h

# Informations diverses

---

- Forum master MIASHS 1 avril 2021 : Témoignage d'anciens étudiants, un grand succès
- Prochaine réunion du département autour du 8 mai (Evento pour fixer la date). Fonctionnement à raison d'une réunion par mois.